

Fiche de synthèse

du document d'objectifs du site Natura 2000

ZSC « Massif de l'Aigoual et du Lingas »

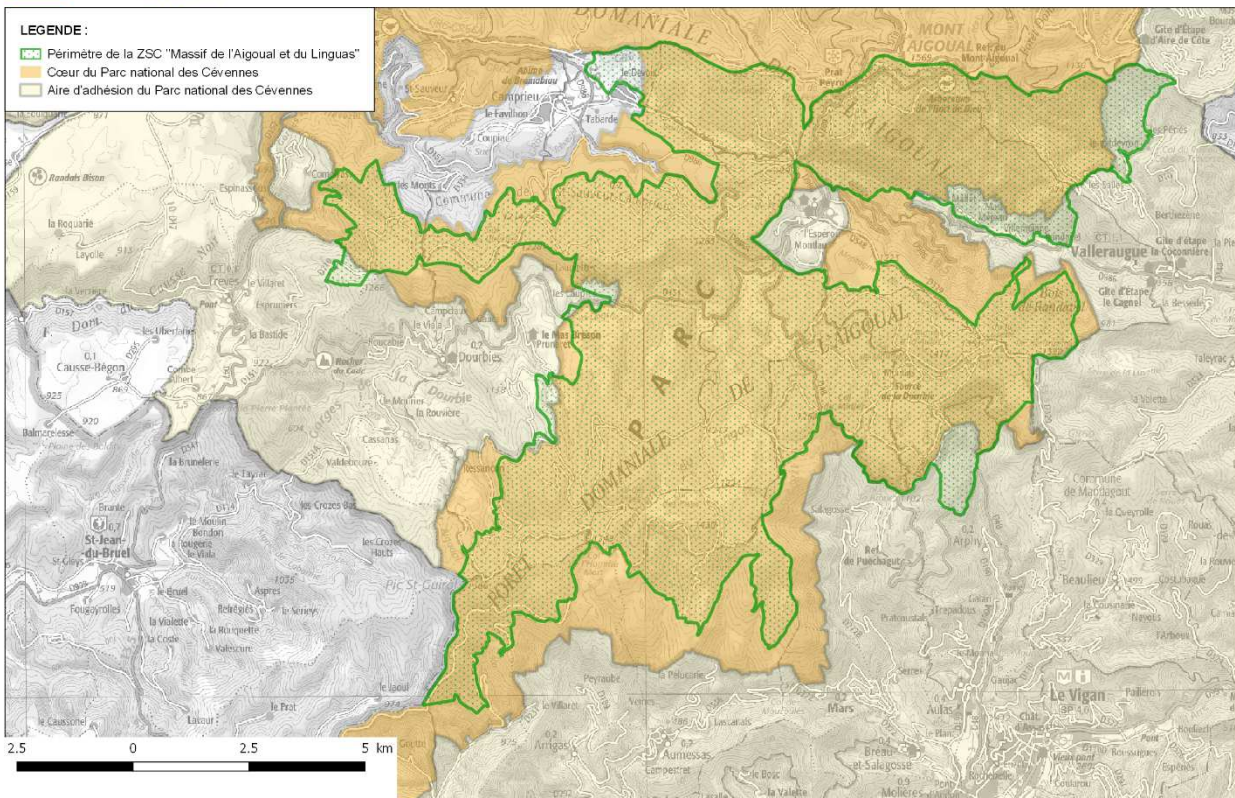
- FR9101371



Localisation du site



Localisation générale de la ZSC "Massif de l'Aigoual et du Lingas"



Fiche d'identité du site

Nom : Massif de l'Aigoual et du Lingas

Code : FR 9101371

Statut : Zone Spéciale de Conservation (ZSC) depuis le 13/04/2016

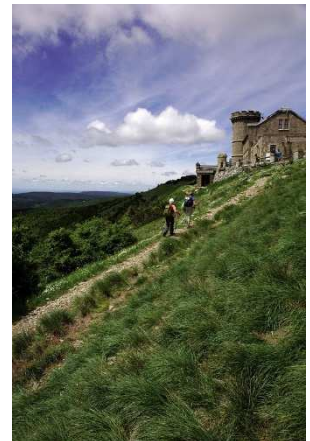
Localisation : Languedoc-Roussillon, Gard

Communes concernées : ALZON, ARPHY, ARRIGAS, AUMESSAS, BREAU-ET-SALAGOSSE, DOURBIES, LANUEJOLS, SAINT-SAUVEUR-CAMPRIEU, TREVES, VALLERAUGUE (VAL D'AIGOUL)

Superficie : 10 546 hectares

Validation du DOCOB par le conseil d'administration du PNC lors de sa séance du 14/12/2007 (n°2007-53)

Animateur du site : Parc national des Cévennes



Photos : Malafosse Jean-Pierre, KARCZEWSKI Gaël

Natura 2000 en quelques mots

Natura 2000 est un ensemble de sites qui vise la préservation d'espèces et de milieux naturels remarquables ou menacés à l'échelle de l'Europe (dits « d'intérêt communautaire »). Lancé en 1992, ce réseau repose sur deux directives européennes : « Oiseaux » pour la conservation des oiseaux sauvages et « Habitats » pour la préservation de la flore et de la faune (hors oiseaux) ainsi que leurs habitats. Chaque Etat européen propose des sites et s'engage à en assurer la conservation. L'objectif sur ces sites est de préserver ce patrimoine naturel remarquable en lien avec les activités humaines existantes.

Chaque site Natura 2000 est doté d'un document d'objectifs (DOCOB), document de référence qui définit les enjeux et objectifs de conservation et précise les actions nécessaires à la préservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire identifiés sur le site. Ces actions se concrétisent principalement via les mesures agro-environnementales territorialisées, les contrats Natura 2000 et la charte Natura 2000 (principe du volontariat).

Description du site

Le site Natura 2000 s'étend sur 10 550 ha. Il présente une importante amplitude altitudinale (de 420m à 1565m) et des dénivelés parfois très marqués sur son flanc est. Le territoire est soumis à un climat montagnard caractérisé par des précipitations importantes (jusqu'à 4015 mm/an mesurés sur le Mont-Aigoual). Sa localisation à l'intersection entre schistes et granites, entre les influences atlantiques et méditerranéennes, génère cependant d'importantes variations locales. Situé dans le département du Gard, le site Natura 2000 est inclus à 93% dans le coeur du Parc National des Cévennes et dans la ZPS « Les Cévennes » dont les périmètres sont sensiblement identiques.

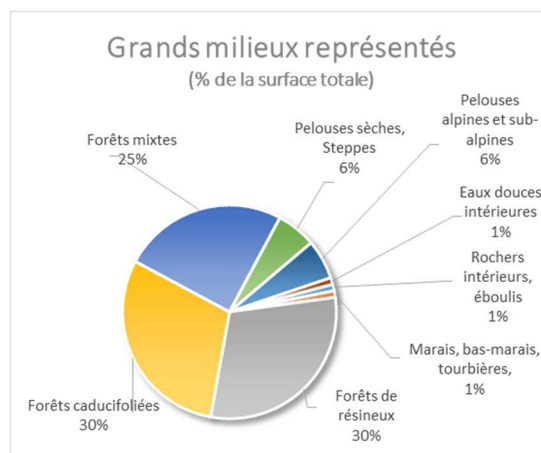
Le massif est couvert à 83% de boisements. Ce paysage est le résultat d'un important programme de plantations (restauration des terrains en montagne) qui s'est déroulé entre la fin du 19^e et le début du 20^e siècle. Loin d'être homogène, le territoire présente ses habitats naturels les plus patrimoniaux parmi les milieux ouverts ou semi-ouverts (formations à genêts purgatif primaires, végétations de pentes rocheuses, landes sèches...), dont certains sont liés à l'élevage extensif (formations herbeuses à nard, prairies de fauche), et au sein de plus de 400 zones humides (tourbières et mégaphorbiaies).

L'intégration de cet espace au réseau Natura 2000 a été motivée par la présence de 8 habitats naturels et de 13 espèces d'intérêt communautaire comme la Rosalie alpine (d'intérêt prioritaire), l'Apollon, plusieurs espèces de chauves-souris, la Loutre, l'Ecrevisse à pattes blanches... Il est à noter que ces espèces remarquables se retrouvent dans tous les types de milieux du site.

La ZSC du Massif de l'Aigoual et du Lingas contribue également à la préservation d'espèces de la Directive Oiseaux (12 espèces de l'annexe I). Le DOCOB, validé en 2007, intègre une partie de la ZPS « Les Cévennes » et prend en compte ses enjeux ornithologiques.

Depuis la finalisation du Document d'objectifs, en 2010, le Parc national a mené de nombreuses actions sur cet espace :

- mise en place de projets agro-environnementaux avec les éleveurs,
- montage de contrats Natura 2000 pour la restauration de tourbières, la création d'îlots de sénescence en forêt, la réouverture de milieux agricoles...
- réalisation de compléments d'inventaires sur l'Apollon, la chouette de Tengmalm...
- promotion de la charte Natura 2000 et formation de propriétaires forestiers,
- animations à destination des habitants et en particulier des écoliers...



Les habitats d'intérêt communautaire du site

	NOM	Code NATURA 2000	Surface (ha)	Etat de conservation global sur le site	Priorité dans le DODOB
Milieux Semi-ouverts	Landes sèches européennes	4030	168.38	Moyen	Fort
	Formations montagnardes à <i>Cytisus purgans</i>	5120	67.43	Bon	Très fort
Milieux herbacés	Formations herbues à <i>Nardus</i> , riches en espèces, sur substrats siliceux des zones	6230*	693.94	Moyen	Majeure
	Prairies de fauche de montagne	6520	7.46	Défavorable	Fort
Milieux humides, aquatiques et riverains	Tourbières hautes actives	7110*	19.4	Moyen	Prioritaire
	Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	6430		Bon	Très fort
Milieux rocheux	Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	8220	166.47	Bon	Prioritaire
	<i>Eboulis siliceux de l'étage montagnard à nival (Androsacetalia alpinae et Galeopsietalia ladani)</i>	8110	40.82		
	<i>Roches siliceuses avec végétation pionnière du Sedo-Scleranthion ou du Sedo albi-Veronicion dillenii</i>	8230	0.18		
	<i>Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagenion)</i>	9120	4642.76		
	<i>Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum</i>	9130	116.31		
Milieux forestiers	<i>Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)</i>	91E0*	7.96		
	<i>Forêts de Castanea sativa</i>	9260	175.97		
	<i>Forêts-galleries à Salix alba et Populus alba</i>	92A0	1.34		
	<i>Forêts à Quercus ilex et Quercus rotundifolia</i>	9340	248.42		
					Cartographi, réalisée à l'échelle du coeur du parc national, ultérieure à la réalisation du DODOB (révision du FSD en cours)

Les espèces d'intérêt communautaire du site (Annexe II de la Directive Habitats/Faune/Flore)

Nom vernaculaire	Code Natura 2000	Aire de répartition naturelle	Etat de conservation estimé	Priorité dans le DODOB
ROSALIE ALPINE	1087*	Insecte qui occupe principalement les hêtraies assez âgées du site comportant des arbres sénescents et morts (environ 1460ha).	Moyen	Très fort
LOUTRE D'EUROPE	1355	L'espèce fréquente de nombreux milieux aquatiques du site (rus, ruisseaux, cours d'eau, tourbières, étang, tous types de zones humides...).	Moyen	Majeur
APOLLON		Sous-espèce <i>Parnassius apollo</i> subsp. <i>aqualensis</i> . dont l'habitat est composé de milieux ouverts, landes et milieux rocheux où l'on retrouve les espèces de plantes hôtes (<i>Orpins-Sedum</i> sp, <i>Joubarbes Sempervivum</i> sp.). L'habitat de l'Apollon est d'environ 210 ha dans le site.	Défavorable	Majeur
SEMI-APOLLON		Papillon lié aux clairières de hêtraies où l'on retrouve sa plante-hôte (la Corydale bulbeuse <i>Corydalis solida</i>). Surface des stations connues estimée à environ 42 ha dans le site.	Moyen	Très fort
ECREVISSE A PIEDS BLANCS	1092	L'écrevisse fréquente les ruisseaux de moyenne altitude et est exigeante par rapport à la qualité de son environnement (qualité physico-chimique de l'eau, diversité de l'habitat. On la retrouve dans le site des affluents de la Haute Vallée de l'Hérault. Ces données ponctuelles et confidentielles n'ont pas été cartographiées.	Défavorable	Très fort
RHINOLOPHE EURYALE	1305	Les connaissances sur ces espèces sont encore très partielles sur le site. Seulement deux gîtes à Petit Rhinolophe sont connus. Les données de captures et de gîtes en proche périphérie permettent de dire qu'une ou plusieurs colonies de Barbastelle se trouvent en frange ouest, entre Alzon et Meyrueis (dans ou en périphérie du site). Il est également possible que des gîtes de reproduction de Rhinolophe euryale, Grand rhinolophe, Petit Murin, Murin à oreilles échanquées soient encore à trouver. La présence de gîtes de reproduction de Minioptère de Schreibers ou de Grand Murin est en revanche peu probable.	Bon	Très fort
MURIN A OREILLES ECHANCREES	1321		Bon	Fort
GRAND MURIN	1324		Bon	Fort
GRAND RHINOLOPHE	1304		Moyen	Fort
PETIT RHINOLOPHE	1303		Moyen	Fort
BARBASTELLE	1308		Moyen	Fort
PETIT MURIN	1307		Moyen	Fort
MINIOPTERE DE SCHREIBERS	1310		Moyen	Fort
BUXBAUMIE VERTE	1386	Espèce identifiée dans le ZSC, présente en milieux fermés (habitats forestiers).	Bon	Fort

Les objectifs de conservation sur le site

Objectifs de développement durable
N°1 : maintenir l'activité pastorale et les milieux ouverts au minimum à leur niveau actuel
N°2 : renforcer la prise en compte des habitats et des espèces dans le cadre des mesures agrienvironnementales (y compris de travaux)
N°3 : renforcer la prise en compte des habitats et des espèces dans le cadre des plans d'aménagement forestier et plans simples de gestion
N°4 : améliorer la gestion de la ressource en eau en relation avec les usages actuels
N°5 : assurer la complémentarité des mesures de gestion prévues dans le site avec d'autres mesures en périphérie en relation avec les usages actuels

Objectifs concernés	Priorités	Habitats ou espèces concernés	Références (ancien CAD Cévennes)	Mesures proposées
Mesures "forêt"	1	1087, A223, 1308, 1386 et A236	F27012	Mesure favorisant le développement et la conservation d'espèces utilisant le bois sénescent et les arbres à cavités
	1	A080 et A91	F27012	Maintien pour partie d'un peuplement forestier en place au profit de 2 espèces d'oiseaux
	1	6430, A080, A091, A103	F27009	Prise en charge de certains surcoûts d'investissement visant à réduire l'impact des dessertes et chemins forestiers
	2	1304, A223, 1308, 1305, 1321	F27002	Création, entretien ou restauration de mares forestières
	1	A91, A080, A236, 1304, A223, 1308, 1305, 1321, Semi-apolon, Apollon, 6430	F27013	Mesure innovante au profit d'espèces ou d'habitats, restauration, entretien ou création de lisières intra-forestières ou contiguës à des milieux ouverts
1	A91, A080, A236, 1304, A223, 1308, 1305, 1321, Semi-apolon, Apollon, 4030, 8220, 5120, 7110	F27001	Entretien, création ou restauration de clairières intra-forestières	
1	Potentiellement tous ceux localisés en forêt	F27014	Information des usagers de la forêt	
Mesures Ni-ni	1	7110, 6410, 1355, A080, A091, A072, A246	ATM002, 003 et 004	Restauration hydro-écologique de tourbières (codes ATM 002, 003 et 0004)

	1,3,5	1	A091, A080, A082, A084, Semi apollon, Apollon, 6230, 4030, 8220, 5120, A338, A246, A255, A379, A302, 1303, 1307, 1310, 1324	AFH 004, AFH005 et AFH006	> Ouverture de parcelles abandonnées par l'agriculture fortement ou moyennement embroussaillées et maintien de l'ouverture, en vue de la restauration d'habitats ouverts indispensables au maintien d'espèces et d'habitats d'intérêt communautaire (code AFH004) > Travaux de lutte contre la fermeture du milieu du fait de la dynamique d'espèces envahissantes par des actions d'abattages et de débroussaillage (code AFH005) ou d'écobuage contrôlé (code AFH 006)
	3, 5	2	1303, (1307, 1304, 1308, 1321,...)	AHR 002	Amenagements spécifiques pour le maintien d'espèces d'intérêt communautaire : cas des grottes à chauve-souris
	1,2,4	1	7110, A080 * et 1355	1806C11	Gestion extensive des habitats d'intérêt communautaire de tourbières et de leurs complexes tourbeux humides associés
	1,2	1	6230, E1, A080, A082, A084, A091, A103, A338, A246, A255, A379, A302, 1303, 1304, 1307, 1310, 1305, 1321 et 1324, 4030	1806J10	Gestion extensive des habitats d'intérêt communautaire de pelouses (formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrat siliceux des zones montagnardes, avec recouvrement en ligneux bas et ligneux hauts inférieur à 25%)
	1,2	1	6230 et 4030, E1, A080, A082, A084, A091, A103, A338, A246, A255, A379, A302, 1303, 1304, 1307, 1310, 1305, 1321 et 1324	1806G20	Gestion extensive des habitats d'intérêt communautaire de landes ouvertes (landes sèches européennes, avec recouvrement en ligneux bas compris entre 25 et 40% et recouvrement en ligneux hauts inférieur à 25%)
Mesures "Agriculture"	1,2	1	6230 et 4030, E1, A080, A082, A084, A091, A103, A338, A246, A255, A379, A302, 1303, 1304, 1307, 1310, 1305, 1321 et 1324	1901A10	Restauration de pelouses à partir de milieux et landes en dynamique de fermeture (recouvrement initial des ligneux bas inférieur à 50%)
	1,2	1	4030, E1, A080, A082, A084, A091, A103, A338, A246, A255, A379, A302, 1303, 1304, 1307, 1310, 1305, 1321 et 1324	1903A30	Maintien par le pâturage des landes, etc ..., avec arrêt de la dynamique d'embroussaillage (maintien du recouvrement des ligneux bas inférieur à 40%)
	1,2	2	6520	1901A40	Réhabilitation de prairies naturelles ou près de fauche sur landes en voie de fermeture (recouvrement initial des ligneux bas supérieur à 50%)
	1,2	1	A338, 1303, 1304, 1307, 1310, 1305, 1321 et 1324	0501A10 et A20	Plantation et entretien d'une haie monolinéaire, ou multilinéaire et plurspécifique
	1,2	1		0502A	Plantation et entretien d'un alignement d'arbre
	1,2	1		0602A10 et 20	Entretien des haies ou d'un alignement d'arbres
	1,2	1		0605A10, A20 et A30	Entretien des murets

1,2,3	1	6230 et 4030, E1, A080, A082, A084, A091, A103, A338, A246, A255, A379, A302, 1303, 1304, 1307, 1310, 1305, 1321 et 1324	/	DFCI : n°0603A12, 1801A10, 1901A31, 1903A21, 1903A31, 2202A et 2202C
1,2,4	1	A338, 1355, A246, A255, A379, A302, 1303, 1304, 1307, 1310, 1305, 1321 et 1324	0610A20	Restauration et entretien des mares et points d'eau
1,2	2	1303, 1304, 1307, 1310, 1305, 1321 et 1324	0617Z40	Débroussaillage des abords et entretien du bâti agricole vernaculaire
1,2	1	A091 et A103	1403A10	Implanter des cultures spéciales d'intérêt faunistique et floristique
1,2	1	6230 et 4030	1501A10 à 1503A10	Protection des races d'élevage menacées
1,2	1	E1	1601A	Utilisation tardive de la parcelle
1,2	2	1303, 1304, 1307, 1310, 1305, 1321 et 1324	1801A10, 20 et 21	Réhabilitation de vergers abandonnés
1,2,4	1	7110, 6430, E1, A082 et A084, 1092 et 1355	1805A10 et 20	Non utilisation de milieux fragiles
1,2,4	1	7110, A080 et 1355	1806C21 et 22	Gestion extensive des habitats d'intérêt communautaire de tourbières et de leurs complexes tourbeux humides associés : gestion du bassin versant immédiat des tourbières (jusqu'à 20 mètres : parcelles à recouvrement en ligne bas inférieur ou supérieur à 40%)
1,2,4	1	7110 A080 et 1355	1806C23	Gestion extensive des habitats d'intérêt communautaire de tourbières et de leurs complexes tourbeux humides associés : gestion du bassin versant éloigné des tourbières (au-delà de 20 mètres)
1,2,4,5	1	A080, A082, A084, 1355, 1092	1806F60	Gestion durable des prairies de fonds de vallées
1,2	1	4030, E1, A080, A082, A084, A091, A103, A338, A246, A255, A379, A302, 1303, 1304, 1307, 1310, 1305, 1321 et 1324	1901A25	Réhabilitation pastorale des milieux en dynamique avancée de fermeture et entretien par le pâturage
1,2	1	6230 et 4030, E1, A080, A082, A084, A091, A103, A338, A246, A255, A379, A302, 1303, 1304, 1307, 1310, 1305, 1321 et 1324	1901A15	Restauration de pelouses à partir de milieux et landes en voie de fermeture
1,2	1		1901A20	Réhabilitation pastorale des milieux en dynamique avancée de fermeture et entretien par le pâturage
1,2	1		1901A30	Contrôle de la dynamique avancée de réembroussaillage après travaux d'ouverture réalisés au préalable
1,2	2	6520	1901A45	Réhabilitation de prairies naturelles ou près de fauche sur landes en voie de fermeture (recouvrement initial des ligneux bas inférieur à 50%)

1,2	1	6230 et 4030, E1, A080, A082, A084, A091, A103, A338, A246, A255, A379, A302, 1303, 1304, 1307, 1310, 1305, 1321 et 1324	1903A20	Maintien des ressources herbacées par le pâturage extensif sur les parcours méditerranéens
1,2	1	4030, E1, A080, A082, A084, A091, A103, A338, A246, A255, A379, A302, 1303, 1304, 1307, 1310, 1305, 1321 et 1324	1903A35	Maintien par le pâturage des landes, etc ..., avec arrêt de la dynamique d'embroussaillage (maintien du recouvrement des ligneux bas entre 40 et 60%)
2,3	2	1303, 1304, 1307, 1310, 1305, 1321 et 1324	1906A10	Entretien des espaces sylvoportaux
1,2	1	6520 et A338	2001A30	Maintien en gestion extensive de la prairie par la fauche
1,2	1	6230 et 4030	n°2100 D	Conversion à l'agriculture biologique
1	2	4030	n°4001A	Apiculture
1,2,3,4,5	1	Tous		Réalisation de diagnostics préalables à la signature des contrats et pour tout travaux ou projets
1,2,3,4,5	1 et 2	E1, 91E0, 8220, 9260, 9340, 1138, 1084* ; A338, A246, A255, A379, A302 et Chiroptères		Réalisation d'études complémentaires sur des habitats et des espèces
2	1	6230		Poursuivre et étendre l'expérimentation de pâturage mixte au sein de pelouses à Fétuque paniculée
1,2,4	1			Opérations d'acquisition foncière
1,2,3,4,5	1	Tous		Suivis scientifiques
1,2,3,4,5	1	Tous		Actions visant à informer les ayants droits et usagers du site
1,2,3,4,5	1	Tous		Mise en œuvre et animation du « Docob »

Pour en savoir plus

Sources d'informations complémentaires :

Site du MEDDTL : www.developpement-durable.gouv.fr

Site de la DREAL LR : www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr

Site du Parc national des Cévennes : <http://www.cevennes-parcnational.fr/fr/des-actions/gerer-et-preserver-les-patrimoines/les-sites-natura-2000>